



PROCÈS VERBAL - COMITÉ DE DIRECTION

LUNDI 27 OCTOBRE 2025

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 116 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Natacha VIGIER, Chrystèle MARJARIE et Nathalie VAN HEGHE. MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Quentin DELANNES, Mathieu DE MATOS, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Noé RASPADO et Aubin SOLER.

Excusés : Mmes Alicia BERNARD et Stéphanie BOURDIER. MM. Fabrice BOUDY, Olivier MODESTE et Dr Luc FONTAINE.

Invités : Bernard LAGARDE (Représentant de la LFNA), Patrick BUFFIERE (Représentant de l'UNAF24), Patrice VERGNAUD (Membre du Conseil Consultatif des clubs amateurs de la FFF), Martine BLOND (Responsable Administrative), Victor DELACOUR.

OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT DU DISTRICT

Jonathan BLONDY souhaite la bienvenue à tous les présents pour cette réunion du Comité Directeur et remercie le club de MONTPON MENESPLET FUTSAL pour l'accueil.

Il remercie également les membres de commissions et bénévoles de clubs présents pour assister à cette réunion. Il introduit les invités et présente l'ordre du jour, qui se veut conséquent.

Il termine en martelant son inquiétude devant les faits d'incivilités grandissants depuis le début de saison avec des dossiers importants. Le phénomène touche notamment des matchs de jeunes mais aussi des plateaux U11 ou U13, en terminant par les récentes rencontres du club de TERRASSON FC.

Des communiqués ont dû être publiés afin d'alerter sur la situation et de rappeler la confiance du Comité Directeur vis-à-vis de la Commission de Discipline. Il salue également le soutien du Président du club de TERRASSON FC et de la Mairie, réactifs suite aux récents incidents.

Sa volonté de rendre à notre sport ses lettres de noblesse et son image propre reste et restera inchangée, quitte à se rendre impopulaire.

INFORMATIONS DIVERSES

Le projet des travaux de mise aux normes de la Maison du Football pour l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite avance mais va devoir s'accélérer dans les prochains mois. Des devis ont été réalisés et doivent être étudiés par la Commission des Finances très prochainement. La Fondation Crédit Agricole va finalement aider l'instance à hauteur de 6 à 9000 €.

Le fonds de soutien a permis d'aider de nombreux clubs grâce à l'enveloppe prévue de 15 000€, sur des projets d'achats divers ou sur le recrutement de Services Civiques.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Le Label Arbitrage va être officiellement lancé dans les prochains jours et quatre plateaux vont servir de déclencheur les 15 et 22 novembre prochain. Un investissement pour des maillots et sifflets vient d'être validé par le Bureau du CODIR lors d'un récent vote dématérialisé, afin de doter tous les enfants.

Le label départemental visant à former les éducateurs U7 à U13 est en cours. Une réunion doit se tenir prochainement avec la Commission Technique.

Le Chat Bot va émerger dans les prochains jours sur le site internet du District afin de permettre une réponse immédiate aux licenciés au sujet des règlements généraux, des règlements sportifs mais aussi des lois du jeu. Il est prêt, une communication sera effectuée début novembre pour une mise en ligne à suivre !

La création du club des dirigeantes féminines a commencé à faire l'objet de discussions au sein de la Commission Féminisation du football.

Jonathan BLONDY fait un rapide tour d'horizon des affaires courantes depuis fin août et la tenue de la dernière réunion plénière du Comité Directeur.

30 / 08 : CODIR Du 02/09 au 05/09 : Entretiens Pros des salariés 05 / 09 : Réunion des salariés 10 / 09 : RDV Partenariat LE CORNER 10 / 09 : Réunion Bureau LFNA	12 / 09 : Réunion DSDEN - Signature convention USEP 12 / 09 : Entretien UNAF 24 12 / 09 : Présence Garden Party BPFC 13 / 09 : Stage des délégués 15 / 09 : Réunion clubs (PA et RTJ)	16 / 09 : Visio LFNA Futsal 17 / 09 : Réunion Mairie LA CATTE 17 / 09 : Visio CODIR LFNA 17 / 09 : Passage DHS 19 / 09 : Rentrée des bénévoles + FIA
21 / 09 : AG Tocane 23 / 09 : Visio LFNA Futsal 24 / 09 : LFNA Comité Pilotage 25 / 09 : FFF Futsal 26 / 09 : RDV Club Marsac Futsal	27 / 09 : 1ere journée FFSA 30 / 09 : CR Futsal 01 / 10 : RDV TAPFC 01 / 10 : Futsal Coursac 02 / 10 : Réunion Bureau LFNA	03 / 10 : Collaboration Prefecture 03 / 10 : CODIR UNAF 24 04 / 10 : Rassemblement Féminin COCC 06 au 07 / 10 : FFF
08 / 10 : FFF Futsal 08 / 10 : RDV Devis menuiserie 08 / 10 : Commission Foot Diversifiée 09 / 10 : VISIO FFF autour des conventions d'objectifs 10 / 10 : CR Finance	11 / 10 : CODIR LFNA 14 / 10 : VISIO LFNA 14 / 10 : CR FUTSAL 15 / 10 : RDV HOCHÉ 15 / 10 : RDV Mairie Périgueux	15 / 10 : Réunion Commission Féminisation 17 / 10 : Réunion des salariés 17 / 10 : Visite IN EXTENSIO 17 / 10 : RDV Préfecture Match ESB / Girondins
18 / 10 : Réunion Bureau D24 21 / 10 : Visio LFNA Technique 21 / 10 : RDV Partenariats 21 / 10 : RDV Préfecture Match ESB / Girondins	22 / 10 : Réunion LFNA - Conventions Objectifs 23 / 10 : FFF Futsal 24 / 10 : RDV Inclusion enfants 24 / 10 : RDV Foot Golf	24 / 10 : RDV Partenariat Naming D3 24 / 10 : PA 24 27 / 10 : RDV LFNA 27 / 10 : CODIR Montpon



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Certains dossiers méritent un point d'attention particulier mais Jonathan BLONDY commence par un remerciement appuyé aux salariés et aux élus présents de façon quotidienne au sein de l'instance. Cette présence n'est pas anodine dans le fait qu'après une saison seulement, 50 % du programme pour lequel la liste a été élue a déjà été réalisé ou lancé. Il se réjouit de la réelle osmose de travail entre élus et salariés.

Consécutivement à des problèmes sur les rencontres de l'US LA CATTE en début de saison, des huis-clos puis des matchs sur terrain neutre ont été mis en œuvre. Le soutien de la Mairie de BERGERAC et des dirigeants du club a fortement contribué à améliorer le climat autour des rencontres du club, bien qu'un problème réel persiste, mais de l'ordre du domaine public, et donc hors prérogatives du District.

Les rendez-vous se sont enchaînés en septembre et octobre afin de préparer l'Assemblée Générale Financière (cabinet Hoche et inExtenso) permettant de valider une plaquette comptable positive.

Les démarches entamées avec la Préfecture de la Dordogne avancent concernant les possibilités de prononcer des interdictions de stade à l'encontre des personnes coupables d'incivilités. En effet, s'est tenue le 3 octobre dernier une entrevue en présence du Préfet, de la SDJES et des comités départementaux de rugby et de football. Cela aboutira prochainement à la signature d'une convention.

Jonathan termine avec de vifs remerciements à la Commission Départementales des Terrains et Infrastructures, sans qui la rencontre ES BOULAZAC / FC GIRONDINS DE BORDEAUX n'aurait pas pu se tenir à PERIGUEUX. En effet, un contrôle et une validation express de l'éclairage du Stage Rongières par Bertrand GADAUD et José DI PIERRO a permis d'homologuer celui-ci dans les temps.

Deux dossiers de contentieux relatifs à des officiels ont animé les dernières semaines. Le premier a fait l'objet de nombreux appels au District, puis d'un dossier en Commission Régionale de Discipline, aboutissant à une sanction confirmée pour l'officiel en question. Le second, suspendu pour des attitudes inappropriées, a multiplié également les recours (CNOSF puis Tribunal Administratif). La décision finale du TA de Bordeaux fut un refus d'accéder à sa requête et une suspension maintenue, témoignant de la justesse de la Commission de Discipline départementale. Jonathan BLONDY s'en félicite même s'il est navrant d'avoir à traiter ce genre de dossiers, d'autant plus incriminant des officiels.

Point licences :

A la date du 27 octobre, 108 clubs maillent le territoire dont 7 groupements de jeunes.

Le District compte aujourd'hui 12 223 licenciés (7^{ème} position de la LFNA), quelques licences derrière la Charente à date. Les plus grosses pertes sont à mettre au crédit du foot éducatif et du football féminin (ce qui est une généralité sur le football éducatif en Nouvelle Aquitaine cette saison). Le reste des effectifs reste relativement stable.

La suppression du dispositif Pass'Sport pour les plus jeunes a forcément impacté les prises de licence, le constat est réel. Une des solutions réside aujourd'hui dans le « Baby Sport ». En effet, là où d'autres sports ont lancé leur licence baby, le football à l'instant T n'entend pas s'y aventurer. Une pression s'opère par les Présidents de District et de Ligue pour inciter la FFF à voir l'intérêt de la démarche.

Week-end des bénévoles de clubs à Clairefontaine :

Un retour d'expérience est fait par Vincent GUILLAUMEAU et Jean Marc LALET suite au week-end passé à Clairefontaine en compagnie de deux autres licenciés du Département. Ils évoquent la réelle chance que peut être ce genre de moment, partagé cette année avec l'ensemble des bénévoles de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et de la Ligue Grand Est envoyés en Ile de France, soit 120 à 140 personnes !



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Les clubs sont incités à répondre aux sollicitations de l'instance sur de pareils évènements, qui mettent vraiment en valeur les bénévoles des clubs, et permettent de les récompenser d'un investissement quotidien.

INFORMATIONS LFNA / FFF

FFF :

Des négociations ont été amorcées pour les futurs contrats d'objectifs à l'orée de la saison 2026/2027. Une augmentation des financements à destination du Football Amateur devrait intervenir notamment pour venir en aide aux instances régionales ou départementales sur des projets complémentaires spécifiques (football féminin, football éducatif etc.). Une réunion était programmée le mercredi 22 octobre à PUYSOYEN entre Présidents de Districts de la LFNA autour des enjeux du territoire.

LFNA :

Le déficit comptable de la saison 2024/2025 culminera autour des 589 000 €, certes un gros chiffre, mais déjà une réduction visible par rapport à la saison précédente (-770 000 €). Le travail est amorcé dans une direction positive pour l'avenir mais mettra nécessairement deux saisons à minima pour se concrétiser.

Le District a d'ores et déjà transmis sa plaquette comptable 2024/2025 à la LFNA, et Jonathan BLONDY se réjouit de la transparence des informations financières entre la Ligue et le District de la Dordogne.

La Commission Régionale Futsal a changé de Président pour donner suite à une demande de la majorité des membres de la commission actuelle, demandant expressément que Jonathan BLONDY prenne la présidence. Ce dernier a accepté dans l'intérêt général de cette pratique en plein essor.

L'Assemblée Générale Financière de la LFNA se tiendra les 8 et 9 novembre 2025 par voie dématérialisée.

FINANCES DU DISTRICT ET PRÉPARATION AG FINANCIÈRE

Point sur les finances :

Jonathan BLONDY fait un point d'étape sur les finances actuelles du District. Le Compte Courant affiche 16 167€, le livret A 66 499€, le DAT culmine à 120 000€ tandis que le CTO est à 52 469€. Le fonds d'épargne total est donc de 238 968€. Objectif de départ à 200K atteint, volonté de rester au maximum à 250K et de permettre une redistribution au-delà.

Partenariats :

Plusieurs partenariats ont été conclus ou sont en passe de l'être. L'entreprise CRÉA COURTAGE a répondu à l'offre naming pour le championnat DEPARTEMENTAL 3 pour les saisons 2025/2026 et 2026/2027. Ce naming entrera en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2025. Plusieurs négociations sont en cours avec de nouveaux partenaires.

Des rendez-vous doivent être pris par Jonathan BLONDY avec les partenaires 2024/2025. Certains ont acté une reconduction et d'autres restent à concrétiser.

Assemblée Générale Financière :

Elle se tiendra le lundi 03 novembre 2025 à 19h30 au sein de la Maison du Football de Marsac sur l'Isle. Le Momentum sera le suivant :

COMITE DE DIRECTION DU 27.10.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



- 18h30/19h15 : Inscription des associations, vérification des pouvoirs
- 19h15 : Clôture des émargements
- 19h30 : Début de l'AG Financière

La durée de la réunion devrait être comprise entre 1h00 et 1h30 compte tenu de l'ordre du jour et de l'absence d'intervenants extérieurs hormis la LFNA. Un instant de convivialité suivra l'AG.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Rapport financier 2024/2025
- Intervention du cabinet Hoche
- Rapport du commissaire aux comptes In Extensio
- Approbation du rapport financier, des comptes et affectation du résultat
- Modification composition Comité de Direction
- Intervention de la LFNA
- Questions diverses
- Clôture

Jonathan BLONDY expose les chiffres clés du bilan comptable.

A retenir :

- Aucune dette, des fonds propres à hauteur de 242 210 € pour un effectif de 7 salariés.
- L'ensemble des postes de recettes sont en hausse, les subventions également. Les cotisations sur licences membres sont en baisse du fait notamment de la décision du Comité Directeur de baisser la quote-part à 1€ au lieu de 2€ par licence pour la saison 2023/2024.
- Les produits ont augmenté de 13 494 €, chiffre qui n'inclut pas l'événementiel sportif et notamment les différentes finales.
- Au rayon des amendes, 18 500 € de plus de « recettes » liées à la discipline (dont la moitié sur seulement cinq clubs soumis à de nombreuses incivilités sur la saison), mais une balance négative sur 6 à 7 postes d'amendes entre autres sur des éléments réglementaires ou de statuts.
- Recette des finales de coupes en forte hausse.
- Charges d'exploitation en baisse de 7 000 € environ.
- Impôts et taxes équilibre, charges de personnels en baisse de 13 384 €, logique avec un salarié de moins malgré l'apport d'apprentis et des primes versées aux salariés. De même moins de charges sociales.
- Pour clore ce résumé, Jonathan BLONDY met en avant un résultat courant non financier positif à hauteur de +43 035 € vis-à-vis de la saison précédente, résultat le plus significatif de la bonne santé financière de l'instance et de sa gestion quotidienne efficace.
- Le résultat de l'exercice est donc de +39 604 €.

INTÉGRATION DE VICTOR DELACOUR

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Financière sera soumise l'intégration de Victor DELACOUR au sein du Comité Directeur pour occuper la fonction de Représentant des arbitres. En effet, José DA SILVA a fait le souhait de se mettre en retrait pour des raisons familiales et professionnelles.

Jonathan BLONDY explique les raisons du choix de Victor DELACOUR. Membre du Pôle Arbitrage depuis 2021, arbitre depuis dix ans, apprécié de ses pairs et bénévole parmi les plus investis. Dans une volonté



de recruter de nouveaux arbitres et de se tourner vers la jeunesse, l'image renvoyée par Victor sur le territoire est bonne et donnera envie aux jeunes et aux nouveaux arbitres de sauter le pas.

Des discussions ont eu lieu avec l'UNAF24 et avec son club de l'US MUSSIDAN SAINT MEDARD, qui ont émis un avis favorable. La candidature a pu ensuite être proposée en interne au Comité Directeur, pour un consensus général sur cette proposition.

POINT DE SITUATION DES DETTES DES CLUBS

Natacha VIGIER fait un retour sur la dette des clubs à date. Les derniers relevés ont été envoyés en fin de semaine dernière. Elle fait état de la situation de dix clubs dont la dette est supérieure à 500€ et qui nécessitent un point d'attention particulier.

Davantage de clubs ont opté cette année pour la mensualisation (56 clubs) facilitant ainsi leur gestion de Trésorerie et fluidifiant les rentrées au niveau de l'instance. La date butoir de paiement des relevés en retard est fixée au 31 octobre. Passé ce délai, une relance téléphonique pourra démarrer, effectuée par la Commission des Finances afin de démêler certaines situations.

PROJET FONDS D'AIDE A LA FORMATION

Jonathan BLONDY présente aux membres du Comité Directeur un projet de bons de formation en se basant sur plusieurs explications.

Compte tenu que la LFNA ne propose plus de bons de formation,
Compte tenu que le District, à l'horizon 2027/2028 va mettre en place un Statut des Educateurs pour mieux structurer les écoles de football,
Compte tenu des finances saines du District Dordogne-Périgord,
Compte tenu que la pratique des jeunes est au cœur du projet de mandature,

Voici la proposition émise par Jonathan BLONDY au Bureau du Comité Directeur le 18 octobre dernier, et voté à l'unanimité des dix membres présents.

Création d'un Fonds d'Aide à la Formation (FAF) avec des bons de formation de 30€ pour les formations CFI U7 à U13 et les Formations Initiale en Arbitrage. Pour les autres formations, le montant du bon serait à hauteur de 10€.

En partant sur la base d'inscriptions identiques à la saison 2024/2025, le coût financier de l'opération serait le suivant :

- 7 CFI pour 100 personnes formées x 30€ = 3 000€
 - 3 journées complémentaires pour 19 formés x 10€ = 190€
 - 3 FIA pour 43 formés x 30€ = 1 290€
 - 2 formations gardiens de but pour 9 formés x 10€ = 90€
 - 1 FPC pour 10 formés x 10€ = 100€
- Soit un budget global de 4 670€.

Ce projet permettra de renforcer l'accompagnement des clubs, de les aider à mettre en place une vraie formation de leurs éducateurs, qui reste au cœur du projet de l'équipe en place.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Jonathan BLONDY a informé l'Équipe Technique Régionale de ce projet ainsi que la LFNA en général. L'idée a été saluée par les techniciens, la Dordogne étant novatrice dans la région.

Sans question, le projet est soumis au vote des membres du Comité Directeur.

Vote : Pour – 20 / Contre – 0 / Abstention – 0.

Le budget alloué pourra être réévalué en janvier lors du prochain Comité Directeur en fonction des finances de l'instance à ce moment-là.

LIEUX DES ÉVÈNEMENTS 2025/2026

Jonathan BLONDY présente l'ensemble des candidatures reçues pour les événements 2025/2026 et remercie les clubs qui ont joué le jeu et proposé d'accueillir ces moments de partage.

Avant de débattre des choix, Jonathan rappelle qu'un cahier des charges a été transmis aux clubs avec la volonté d'accueillir les clubs sur des pelouses de qualité. A l'instar d'autres Districts, il n'y a aucune problématique à accueillir sur un même club d'une année sur l'autre si le Comité Directeur estime que les conditions ne sont pas réunies pour faire aussi bien ailleurs. Une finale est une fête, et doit le rester.

Finale Futsal Seniors (24/01/2026)

Candidatures : PATRIOTE AGONAC, MONTPON MENESPLET FUTSAL, MARSAC FUTSAL.

MONTPON MENESPLET FUTSAL proposé après explications.

Vote : Pour – 19 / Contre – 0 / Abstention – 0.

Benjamin HAUTIER, salarié de la Mairie de Montpon-Ménestérol ne participe pas au vote.

Finale Festival Foot U13 Pitch (28/03/2026)

Candidatures : AS NEUVIC SAINT LÉON, FC SARLAT MARCILLAC.

FC SARLAT MARCILLAC proposé après explications.

Vote : Pour – 20 / Contre – 0 / Abstention – 0.

Finale Coupe U11 (30/05/2026)

Candidatures : AS NEUVIC SAINT LÉON, CA RIBÉRACOIS, MONTPON MENESPLET FC et SAINT AULAYE SPORTS.

MONTPON MENESPLET FC proposé après explications.

Vote : Pour – 19 / Contre – 0 / Abstention – 0.

Benjamin HAUTIER, salarié de la Mairie de Montpon-Ménestérol ne participe pas au vote.

Finales de Coupes (06 et 07/06/2026)

Candidatures : AS NEUVIC SAINT LÉON, LIMENS JSA, ES BOULAZAC, FC LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC.

LIMENS JSA proposé après explications.

Vote : Pour – 17 / Contre – 0 / Abstention – 0

Mathilde DELANNES, Quentin DELANNES et Mathieu DE MATOS, licenciés aux LIMENS JSA ne participent pas au vote.

Finales de championnats (13 et 14/06/2026)

Candidatures : AS NEUVIC SAINT LÉON, ES BOULAZAC, MONTPON MENESPLET FC.

ES BOULAZAC proposé après explications.

COMITE DE DIRECTION DU 27.10.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Vote : Pour – 20 / Contre – 0 / Abstention – 0

Journée Nationale des Débutants et Journée Nationale des Débutants Féminines (13/06/2026)

Candidatures : FC LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC, SAINT AULAYE SPORTS, AS NEUVIC SAINT LÉON.

AS NEUVIC SAINT LÉON proposé après explications.

Vote : Pour – 20 / Contre – 0 / Abstention – 0.

POINT DE SITUATION DES COMMISSIONS

Commission de Discipline :

Quentin DELANNES évoque une forte hausse des dossiers traités depuis le début de saison à la même période, avec une recrudescence des faits de violence et un trop grand nombre de dossiers pour incivilité ou police des terrains. Une réelle réflexion commune est à mener pour responsabiliser davantage les clubs car 32 dossiers concernent le public depuis le début de saison. Il s'appuie sur un point statistique pour souligner le fléau qui ronge le football périgourdin actuellement. 14 000€ d'amende ont déjà été ponctionnés aux clubs, avec plus de 800 cartons jaunes distribués depuis le début de saison. Il y a un réel intérêt pour les clubs d'aborder le sujet de la discipline en interne, et pourquoi pas se tourner vers la thématique des sensibilisations à l'arbitrage.

Jonathan BLONDY évoque la nécessité de faire remonter au Pôle Arbitrage les arbitres potentiellement en difficulté sur une période donnée, afin de les épauler au maximum.

Quentin DELANNES termine en évoquant la rédaction d'un process relatif à la mise en application du huis-clos. La mesure étant « nouvelle », bon nombre de clubs ne savent pas comment la mettre en œuvre.

Commission Sportive Jeunes :

Jean Marc LALET aborde la réglementation des mutés sur les catégories de U13 à U19 (quatre mutés dont un hors période). Un problème se pose sur certains cas particuliers, notamment les jeunes en mutation professionnelle d'un parent, ou soumis à un placement familial, une séparation ou un divorce. Cela occasionne des mutés supplémentaires qui ne peuvent pas jouer, et ces situations fragilisent l'équilibre des effectifs pour les clubs et les éducateurs. Il faudrait réfléchir pour la saison prochaine à une solution pour pouvoir assouplir la réglementation en la matière et permettre à ces jeunes de jouer.

Le second point est celui des plateaux amicaux « sauvages ». Il serait de bon ton d'imposer une simple déclaration aux clubs sur le modèle des matchs amicaux ou des tournois avec un formulaire très simple à envoyer à l'instance, notamment pour des questions d'assurance en cas de problème. Il est demandé à Martine BLOND de réfléchir à un imprimé type permettant cette déclaration avec une grande facilité pour les bénévoles.

Commission Sportive Séniors :

Vincent GUILLAUMEAU fait un retour à date. La commission s'est réunie onze fois, le travail d'intersaison a été validé par voie dématérialisée en grande partie par la commission.

Les différents axes de travail :

- Composition des poules
- Réunion de présentation des poules par niveau (deux réunions animées par Jonathan BLONDY)
- Calendrier général Séniors

COMITE DE DIRECTION DU 27.10.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Page 8 | 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



- Tirage des différentes coupes départementales (trois tirages)
- Contrôle des feuilles de matchs (5 journées de championnat et 3 tours de coupe)

A date, 54 feuilles de match ont été orientées vers la Commission de Discipline, 6 vers la Commission des Règlements et Litiges. 14 forfaits ont été enregistrés sur les différentes coupes, 14 en championnat et seulement un forfait général. Le contrôle des suspendus a permis de faire remonter deux feuilles de matchs.

Commission Foot Adapté :

Smaïn FEKIRINI revient sur plusieurs événements marquants depuis le début de saison. La commission a été présente pour la première fois au Forum des Aidants organisé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) le 22 septembre dernier, afin de promouvoir l'inclusion par le football et d'aller à la rencontre des aidants familiaux et structures partenaires.

Un plateau est en préparation à destination des enfants ordinaires et des enfants en situation de handicap pour une pratique, ensemble, durant une après-midi. L'objectif est de sensibiliser et d'apprendre à jouer ensemble dans un esprit de partage et de mixité.

Le Trélissac Antonne Périgord FC a lancé cette année sa section jeune foot adapté, une belle initiative qui s'inscrit dans notre politique d'inclusion.

Pôle Arbitrage :

Quentin BERTHELET soumet d'abord aux membres l'intégration de deux nouvelles personnes au sein du Pôle Arbitrage, cooptés sur leur domaine de compétence. Anthony GANDAIS, arbitre R3 et Bruno RONGIERAS, arbitre D2 qui souhaiterait se réinvestir ont en effet candidaté récemment.

Vote Anthony GANDAIS : Pour – 20 / Contre – 0 / Abstention – 0.

Vote Bruno RONGIERAS : Pour – 20 / Contre – 0 / Abstention – 0.

Quentin évoque ensuite les chiffres avec 195 fiches arbitres actives sur Foot 2000 dont 163 désignables. Une quinzaine d'arbitres sont en année sabbatique ou gel médical par ailleurs.

Quatorze stagiaires ont été formés sur la première Formation Initiale, la seconde se tenant sur le week-end de la Toussaint.

La mise en place du carton bleu, toute récente, doit être démocratisée grâce à une communication de qualité. En effet, ce carton pédagogique a été utilisé seulement à trois reprises depuis septembre.

Les caméras embarquées restent en attente de livraison par la FFF. En revanche, il note un excellent démarrage à la suite du déploiement du dispositif oreillettes. Cela fonctionne très bien en DEPARTEMENTAL 1 SERIPUB, et un premier test a été effectué sur la partie accompagnement. Le retour du jeune arbitre a été très positif.

Les stages de rentrée sont passés, un travail s'amorcera pour un vrai séminaire de tous les officiels pour 2026/2027 sur une seule journée. Quentin BERTHELET remercie les formateurs, les salariés de l'instance pour leur aide précieuse et le Président pour sa présence sur tous les rassemblements.

Le premier cours décentralisé a accueilli une centaine d'arbitres, excellent chiffre.

La Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage s'est réunie pour sa première réunion statutaire de la saison. Deux dirigeantes de clubs ont intégré la commission cet été. Bonne nouvelle, seuls sept clubs sont aujourd'hui en infraction contre onze l'année dernière. Deux ont d'ores et déjà inscrit un candidat sur la prochaine FIA.

COMITE DE DIRECTION DU 27.10.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Quentin termine par une remontée auprès de la LFNA via Bernard LAGARDE. Il se dit très mécontent des informations transmises par un des salariés régionaux au sujet des formations « Gestes Qui Sauvent », annoncée optionnelle au démarrage de l'arbitrage, et finalement obligatoire ! Cette problématique laisse aujourd'hui au repos forcé quinze jeunes arbitres, qui ont pourtant l'envie d'attaquer la fonction après un examen réussi. Grâce à un gros travail en interne, une formation sera proposée urgemment puisque le dimanche 16 novembre au matin, deux créneaux seront proposés afin de former une soixantaine de personnes. Il est proposé aux salariés du District et aux élus du Comité Directeur de s'inscrire s'ils le souhaitent. Deux créneaux seront proposés de 8h30 à 10h30 et de 10h30 à 12h30.

PAROLE À BERNARD LAGARDE, REPRÉSENTANT DE LA LFNA

Bernard LAGARDE félicite Jonathan BLONDY pour sa nomination à la tête de la Commission Régionale Futsal, et rappelle la tenue d'une rencontre internationale à la salle Beaublanc de Limoges le 12 novembre prochain, à savoir FRANCE / UKRAINE.

Il revient sur les problèmes d'incivilités en parlant chiffres. Il y a dix ans, 70 % des dossiers concernaient les compétitions Séniors et 30 % les compétitions de jeunes. La proportion est aujourd'hui inversée. Plusieurs leviers sont possibles, la pédagogie, les sanctions sportives ou financières. Les leviers hormis le financier n'ont eu malheureusement que peu d'impacts de son point de vue. Le levier financier peut être activé davantage.

Quentin DELANNES lui rétorque qu'à l'échelle locale, le volet pédagogique fonctionne avec aucun récidiviste parmi les licenciés soumis aux Actions Pédagogiques depuis 2024/2025. De plus, cette saison, plusieurs clubs ont déjà exclu des licenciés suite à des faits de violence.

Concernant les compétitions, un travail se poursuit sur la pyramide des championnats, en vue d'une éventuelle réduction du nombre de poules sur le football régional. L'objectif est d'offrir un niveau de pratique de meilleure qualité. Jonathan BLONDY argue malgré tout qu'au niveau départemental, les acteurs font remonter un niveau réhaussé depuis la réforme des championnats à contrario des propos de Bernard LAGARDE sur le niveau régional.

Il termine en soulignant la belle fête du football du samedi 25 octobre, avec 3 200 spectateurs pour la réception du FC GIRONDINS DE BORDEAUX par l'ES BOULAZAC et félicite les différents acteurs.

PAROLE À PATRICK BUFFIERE, REPRÉSENTANT DE L'UNAF24

Patrick BUFFIERE remercie l'instance et son Président pour le don d'un maillot d'échauffement à chaque arbitre en début de saison, en collaboration avec l'UNAF24. De plus, à la suite d'une vraie volonté présidentielle, l'adhésion automatique, sauf rares cas, a été bien accueillie par les arbitres. En effet, 99% des arbitres en activité sont aujourd'hui adhérents de l'association. L'UNAF24 travaille à la mise en place de responsables de secteurs afin que les clubs puissent à terme adhérer directement pour le compte de leurs arbitres.

Il rappelle que la convention de protection signée avec le Procureur de la République permet de couvrir l'ensemble des licenciés des clubs, et pas seulement les arbitres officiels. Un dirigeant bénévole de club qui officierait par exemple en qualité d'arbitre assistant et se ferait agresser pourrait bénéficier de cette convention. Trop peu de clubs le savent.



Il évoque la bonne santé financière de l'instance et s'en réjouit, félicitant le Comité Directeur pour ce travail qui sera à n'en pas douter salué par les clubs lors de la prochaine Assemblée Générale Financière.

**PAROLE À PATRICE VERGNAUD,
MEMBRE DU CONSEIL CONSULTATIF DES CLUBS AMATEURS DE LA FFF**

Patrice VERGNAUD évoque la première réunion qui s'est tenue récemment au siège de la FFF. Des thèmes ont été proposés lors de cette réunion pour que les trente-huit membres s'inscrivent en fonction de leur domaine de compétence. Patrice VERGNAUD s'est engagé sur le groupe de travail « Bénévolat et formation ».

Il y a maintenant lieu de faire travailler les différents groupes, émerger des idées en espérant que derrière, tout ce travail aboutisse sur des retours de l'instance suprême avec une vraie aide au football de nos territoires reculés.

TOUR DE TABLE

Nathalie LONGUEVILLE évoque la participation du District au mois Octobre Rose. En effet, 1€ sera reversé par but marqué lors des championnats féminins. L'instance participera également au Téléthon le samedi 06 décembre 2025. Elle souhaiterait que les membres du Comité Directeur passent sur le stand en cours de journée et demande à Noé RASPADO de la documentation pour cet évènement. Elle évoque ensuite une pièce de théâtre qui va être proposée le 12 novembre prochain par la compagnie « Trimaran » pour les adolescentes de 13 à 25 ans autour du harcèlement, de l'inclusion et des difficultés de l'adolescent d'aujourd'hui. Les clubs du CO COULOUNIEUX CHAMIER, du FC BASSIMILHACOIS et de l'AS CHAMPCEVINEL ont été sollicités, la troupe ayant souhaité que cela se déroule sur le Grand Périgueux. Les clubs seront sollicités pour faire déplacer leurs licenciés sur ce spectacle gratuit, pris en charge par le District Dordogne Périgord.

Chrystèle MARJARIE évoque le rassemblement 100% féminin qui se tiendra samedi 08 novembre sur les installations de l'US CHANCELADE MARSAC et invite les membres du Comité Directeur à se rendre à l'évènement.

Jonathan BLONDY termine la réunion en remerciant tous les présents et en précisant qu'il va gérer l'astreinte en attendant la mise en place d'un planning notamment sur le premier trimestre de l'année civile 2026. Il laisse le mot de la fin au Président du club hôte, Matteo GRASSEAU.

Ce dernier remercie le Comité Directeur d'avoir accepté sa proposition de venir à MONTPON MENESTEROL, mais également pour avoir accordé au club l'accueil des finales Futsal de janvier 2026. Il invite les présents à prendre part au pot de l'amitié.

Prochaine réunion du Comité Directeur : SAMEDI 03 JANVIER 2026 à CENDRIEUX – 10H00.

Fin de réunion à 22h25.

Le Président,

Jonathan BLONDY

Le Secrétaire de séance,

Benjamin HAUTIER